

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS



CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN COMMUNICATION (E-MARKETING ET PUBLICITÉ)

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC
DIVISION DE LA MISE EN MARCHÉ
SECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING

POSTE TEMPORAIRE

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée pour pourvoir un poste de conseillère ou conseiller en communication attiré à la publicité Web et au E-marketing à l'Office du tourisme de Québec.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur de section, la personne titulaire de ce poste participe au développement, à la conception, à la réalisation et à la gestion des campagnes publicitaires de l'Office du tourisme de Québec, surtout pour le volet Web et numérique, tant en tourisme d'agrément qu'en tourisme d'affaires. Elle supervise le travail numérique des agences de publicité et identifie les indicateurs de rendement souhaités (ROI). Elle supervise l'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO, SEM) et pour les médias sociaux (SMO). Elle effectue des tests, recueille et analyse les données et dégage les tendances et opinions pour obtenir le meilleur rendement possible du capital investi dans les campagnes de référencement payant. Elle crée et gère certaines campagnes Google Adwords en plus d'analyser et de corriger des textes en respectant les normes de référencement. Elle assure le contrôle budgétaire des campagnes publicitaires et s'assure d'atteindre les objectifs de ventes de publicité auprès des membres de l'Office. Elle analyse les données et statistiques sur les marchés, les clientèles et les médias afin de proposer les meilleures stratégies publicitaires. Elle évalue le degré de satisfaction des membres et des intervenants annonceurs quant aux services reçus et aux retombées de leurs investissements. Elle collabore à l'analyse, au développement et à l'implantation des systèmes d'information nécessaires pour la réalisation des différentes activités. Elle accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXIGENCES	<p>Détenir un baccalauréat dans une discipline appropriée, notamment en marketing et posséder cinq années d'expérience pertinente reliée à la fonction dont trois années d'expérience dans la publicité numérique. Une expérience de travail avec une agence de publicité sera considéré un atout.</p> <p>Très bonnes aptitudes et connaissances en matière de planification et d'évaluation de programmes d'activités et de campagnes publicitaires.</p> <p>Bonne compréhension du marketing au rendement, de la conversion et de l'acquisition de clientèle en ligne.</p> <p>Grande connaissance pratique des outils de mesure de sites Internet tel que Google Analytics.</p> <p>Certification Google Adwords sera considéré un atout.</p> <p>Très bonne connaissance de la suite Microsoft Office et plus particulièrement d'Excel.</p> <p>Connaissance approfondie des méthodes et techniques relatives à la publicité dont le marketing numérique et viral.</p> <p>Connaissance des dernières tendances et meilleures pratiques d'optimisation et de marketing des moteurs de recherche.</p> <p>Connaissance des stratégies commerciales des nouveaux médias et du marketing interactif.</p> <p>Excellente maîtrise des langues française et anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit.</p> <p>Sens de l'organisation et du travail d'équipe, esprit créatif, autonomie, résistance au stress et souci du détail et de la précision. Aptitude et intérêt pour l'application des principes de service à la clientèle.</p>
TRAITEMENT	De 45 248 \$ à 81 489 \$ - échelle 2010.
DURÉE	1 an avec une forte possibilité de prolongation.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 31 juillet au 21 août 2014.
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFT-056-2014.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.